

**Direction des territoires et de la ruralité**  
Dossier suivi par Karine PEZERON  
Tél : 02 28 20 60 10  
[DTR@paysdelaloire.fr](mailto:DTR@paysdelaloire.fr)

**Monsieur Jean-Yves PLOTEAU**  
Maire de Vallons-de-l'Erdre  
18, avenue Charles-Henri de Cossé Brissac  
Saint-Mars-la-Jaille  
44540 VALONS-DE-L'ERDRE

DTR/NLBV/KP/SF/2021-01-167

Nantes, le 8 janvier 2021

Monsieur le Maire,

Par votre correspondance du 17 décembre 2020, vous avez bien voulu m'adresser la notification relative au projet de **modification n°1** de Plan Local d'Urbanisme de la Commune déléguée de **Freigné**, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional  
et par délégation  
La Directrice des territoires et de la ruralité



Nathalie LE BOULCH-VILLERS